



# FORMATION



## La GRH\* ou ma vie d'employeur associatif

Être employeur associatif ne s'improvise pas.

Contrats de travail, absences, congés, salaire, fin de contrat, comment s'y retrouver ? Quelles sont les ressources à ma disposition ? Comment sécuriser ma pratique en tant qu'employeur ? Un petit tour dans le code du travail, et ça roule !

\* Gestion des ressources humaines

### Objectifs :

Appréhender le cadre juridique de l'emploi, les bases du droit social

Connaître les grandes étapes de la vie d'un salarié à travers celle du contrat de travail

Etre capable d'accompagner les salarié.e.s dans leur évolution

### Contenu :

Démarches administratives du début à la rupture du contrat de travail

Obligations légales de l'employeur

La répartition des tâches et des responsabilités entre les dirigeants bénévoles et les salariés

**Pour qui ?** Bénévole, dirigeant.e associatif.ve

**Intervenante :** Albane REVERBERI, Chargée d'accompagnement à la fonction employeur et gestion de la paie à l'AGLCA

**Durée :** 2h30

**Tarif :** gratuit

Retrouvez toutes nos formations sur [www.aglca.asso.fr](http://www.aglca.asso.fr)

### Infos / Inscriptions

Naïla Barboucha

04 74 23 29 43

[formation@aglca.asso.fr](mailto:formation@aglca.asso.fr)



La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€